

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

AMENDEMENT

N° 1148

présenté par

M. Orphelin, Mme Bagarry, Mme Forteza, Mme Gaillot, M. Julien-Lafferrière, Mme Autain,
M. Bernalicis, M. Corbière et Mme Rubin

AVANT L'ARTICLE 21

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.